

# CENTRE DE GESTION DES VOSGES

59, rue Jean Jaurès – CS 70055 - 88026 EPINAL Cedex – Tel : 03.29.35.63.10 – Fax : 03.29.35.50.72



## Réunion du Conseil d'administration

Séance du 27 novembre 2020

**Date de convocation : 17 novembre 2020**

**Nombre de membres**

- ☒ 21 en exercice
- ☒ 20 présents et représentés
- ☒ 20 votants

L'an deux mil vingt le vingt-sept novembre à 9H30

Le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni rue des Vergers, à UXEGNEY (88390) sous la présidence de Michel BALLAND, Conseiller Municipal de CAPAVENIR Vosges, en présence de Mme. Odile DURANT-FRECHIN, Payeur Départemental.

**Etaient présents :**

M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de CAPAVENIR VOSGES), M. DEMIR Emre (Adjoint au maire de CAPAVENIR VOSGES), Mme. GRASSER Elisabeth (Conseillère municipale de POUSSAY), M. SOLTYS Philippe (Maire d'UXEGNEY), M. GUYOT Jacques (Maire de La SALLE), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY), M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHE), M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE), M. QUINANZONI Noël (Adjoint au maire de XONRUPT-LONGEMER), M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), M. METZ Frédéric (Adjoint au maire de DOGNEVILLE), Mme. PIAGET Françoise (Maire de CHATEL SUR MOSELLE), Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS), Mme. FETET Pascale (Adjointe au maire de BRUYERES), Mme. BONNOT Elisabeth (Adjointe au maire de LA BRESSE), M. PIERRAT Benoit (Vice-président CA de SAINT DIE DES VOSGES), Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL), Mme. JACQUEL Catherine (Vice-présidente CC de la Région de RAMBERVILLERS), formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

Mme. MOINE Marie-Odile (Conseillère municipale de MIRECOURT), M. EMERAUX Philippe (Maire de ROLLAINVILLE), M. SPEISSMANN Stessy (Maire de GERARDMER).

**Pouvoirs :**

M. EMERAUX Philippe (Maire de ROLLAINVILLE) à M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de CAPAVENIR VOSGES).

**Etaient présents également :**

M. SCHEER Frédéric (Directeur du centre de gestion), Mme. DETRIE Catherine (Responsable du pôle Administration Générale), Mme. BOURGEOIS Amandine (Responsable du service Accueil/Entretien), Mme. HAYOT Anaïs (Responsable du pôle Emploi Territorial), Mme. MAINARDI Nadia (Responsable du service Comptabilité/RH), M. BASS Dylan (Contrôleur de gestion), Mme. METZ Menthine (Stagiaire au service Accueil/Entretien).

**Désignée en qualité de secrétaire de séance :**

Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY).

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2021

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-088-288800030-20201127-2020\_226\_DE

## **226 Convention avec le GRETA pour le montage de la formation en alternance “A.G.O” (Assistant de Gestion des Organisations)**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres Départementaux de Gestion,

Considérant le rôle des Centres de Gestion dans la promotion de l'emploi public et de l'apprentissage,

Considérant les métiers administratifs en tension dans les collectivités vosgiennes,

Considérant l'absence de diplôme de niveau 4 spécifique aux métiers administratifs des collectivités dont les référentiels incluent la transposition au secteur public des savoirs applicables au secteur privé et plus particulièrement en termes de droit, de statut des agents, de normes budgétaires et comptables, et de finalité de l'action

Considérant le partenariat mis en place entre le Greta Sud Lorraine, le Capemploi et le CDG 88 pour conduire une action d'apprentissage aux métiers administratifs des collectivités spécifiquement pour les BOETH (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés)

Considérant l'expertise du CDG 88 et de son service d'accompagnement à la prise de poste des secrétaires de mairie pour transposer un référentiel de diplôme existant à l'univers des collectivités, à former des apprenants sur un corpus d'enseignements ciblé pour les employeurs publics et à effectuer leur accompagnement individuel

### **Les membres du Conseil d'administration, Après un large débat, A l'unanimité,**

- **Approuvent la convention « Contrat de prestation de service » pour le montage de la formation en alternance Assistant de Gestion des Organisations**
- **Confient au Président le soin de procéder à la communication de ce partenariat auprès de l'ensemble des collectivités intéressées, dans les meilleurs délais.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

**M. BALLAND Michel**  
**Président du Centre Départemental de Gestion des Vosges**  
**Maire honoraire de Girmont**